Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 juin 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 R35 Désignation d'un représentant au sein du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (Conseil d'administration)

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 18 mai 2021 ;

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-21 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Après avoir procédé aux opérations de vote à bulletin secret,

Délibère :

Est désignée comme représentante de la Ville de Paris au sein du Centre d'action sociale de la Ville de Paris :

Conseil d'administration :

- Mme Corine FAUGERON en remplacement de Mme Geneviève LARDY-WORINGER, démissionnaire, désignée lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO